



Faites-vous
connaître
de nos
membres



Envois ciblés
Infolettre
Offres d'emploi



Bulletin de la
formation
continue

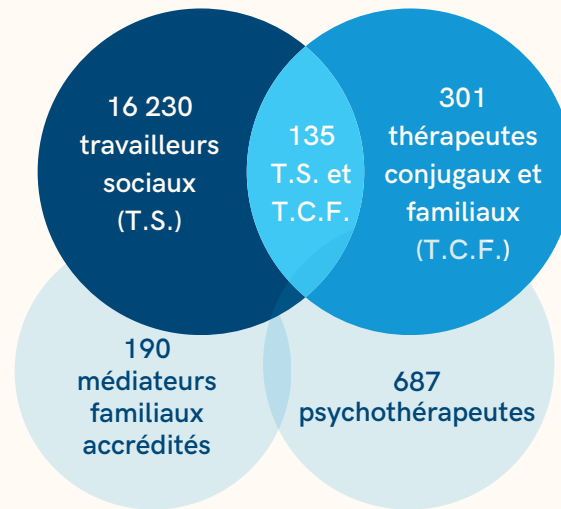
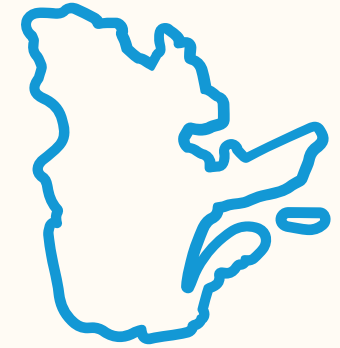


Ordre des travailleurs sociaux
et des thérapeutes conjugaux
et familiaux du Québec
L'Humain avant tout



Quelques données*

- 1 ordre
- 2 professions
- 1 organisme accréditeur en médiation familiale
- Plusieurs membres détenteurs d'un permis de psychothérapeute



Montréal	26 %
Montérégie	13 %
Capitale-Nationale	11 %
Laurentides	7 %
Estrie	7 %
Outaouais	4 %
Lanaudière	4 %
Laval	3 %
Chaudière-Appalaches	5 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	5 %
Bas-Saint-Laurent	3 %
Abitibi-Témiscamingue	2 %
Mauricie	3 %
Centre-du-Québec	2 %
Côte-Nord	2 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %
Nord-du-Québec	1 %
Hors Québec	1 %



18-25 ans	5 %	46-55 ans	20 %
26-35 ans	30 %	56-65 ans	9 %
36-45 ans	33 %	66 ans et +	3 %

Environ 88 % de femmes

Environ 11% d'hommes



< 1 % de personnes non-binaires

*Ces statistiques correspondent à l'ensemble des membres de l'Ordre, dont la plupart est abonnée à son infolettre régulière. De 5 000 à 6 000 membres acceptent de recevoir des envois promotionnels de tiers.
Données en date du 29 février 2024

Supports promotionnels 2024-2025

Les biens, services et messages affichés par l'Ordre doivent s'adresser à ses membres et non aux clients de ces derniers. Ils doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur rencontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 40 % sur les tarifs affichés dans cette grille.

Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

Annonce dans le bulletin de la formation continue

525 \$/formation ou 472,50\$/formation si plus d'une formation
Transmis aux membres acceptant les envois publicitaires
Pour les dispensateurs de formation continue uniquement

Envoi publicitaire ciblé (courriel)

2 100 \$ pour l'ensemble des membres acceptant de recevoir les envois publicitaires OU pour un envoi ciblé, 525 \$ pour 0-1000 membres + 0,50 \$/membre supp.

Bannière dans l'infolettre régulière de l'Ordre

630 \$/infolettre
(4 espaces disponibles par infolettre)

Offre d'emploi**
(site Web de l'Ordre)

420 \$ pour 30 jours

* Voir page 11 du présent document.

** L'Ordre n'affiche plus d'offres d'emplois pour le compte d'agences de placement ou de postes d'agent·es de relations humaines.

Spécifications techniques

Pour garantir une publication à la date prévue, votre matériel graphique doit nous parvenir 10 jours ouvrables avant la date de publication.

L'Ordre se réserve le droit de refuser tout contenu publicitaire qu'il juge contraire à ses principes et valeurs, et de refuser le matériel ne répondant pas aux spécifications techniques ci-dessous.

Pour toute question en lien avec votre projet promotionnel, veuillez nous écrire à communications@otstcfq.org

Annonce dans le bulletin de la formation continue

Logo et un texte de présentation d'au plus 500 caractères.
Veuillez remplir un [formulaire](#) pour chacune des activités que vous souhaitez promouvoir.

Envoi publicitaire ciblé (courriel)

Fichier .png ou .gif de 600 pixels de largeur et de la hauteur de votre choix, d'un maximum de 300 Ko, ainsi qu'un texte d'au plus 1200 caractères.
Pour les envois concernant des formations, veuillez remplir un [formulaire](#) pour chacune des activités que vous souhaitez promouvoir.

Bannière dans l'infolettre régulière de l'Ordre

Fichier .png ou .gif de 1000 pixels de largeur et 200 pixels de hauteur (bannière). Votre image aura un poids d'au maximum 150 Ko.

Offre d'emploi (site Web de l'Ordre)

Logo et offre d'emploi en format Word
Veuillez remplir un [bon de commande](#) pour chacune des offres d'emploi à afficher.

Annonce dans le bulletin de la formation continue

525 \$/formation ou
472,50\$/formation si vous
avez plus d'une formation à
promouvoir dans un même
bulletin

Spécifications techniques

- Logo ou photo en format .png, .gif ou .jpg d'un poids maximum de 150 Ko
- Un formulaire d'analyse pour chacune des activités que vous souhaitez promouvoir

Le bulletin de la formation continue est transmis mensuellement aux membres acceptant de recevoir les envois publicitaires de septembre à juin. Avant publication, toute activité de formation continue doit faire l'objet d'une analyse préalable par l'Ordre. Seuls le logo de l'organisation ou une photographie de la personne qui dispense la formation peuvent accompagner la description de la formation. Les formations publiées dans ce bulletin sont complémentaires aux formations offertes par l'Ordre et visent à élargir l'offre de formation destinée à ses membres. Ils doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur encontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 40 % sur le tarif régulier. Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.



Bulletin de la formation continue

Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Septembre 2023

Titre de la formation

Votre logo ici

Informations sur la formation à promouvoir
"Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum."

[Pour plus d'information](#)

Titre de la formation

Votre logo ici

Informations sur la formation à promouvoir "Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit, sed do eiusmod tempor incididunt ut labore et dolore magna aliqua. Ut enim ad minim veniam, quis nostrud exercitation ullamco laboris nisi ut aliquip ex ea commodo consequat. Duis aute irure dolor in reprehenderit in voluptate velit esse cillum dolore eu fugiat nulla pariatur. Excepteur sint occaecat cupidatat non proident, sunt in culpa qui officia deserunt mollit anim id est laborum."

[Pour plus d'information](#)

Il est recommandé aux participants à une activité de formation affichée par un dispensateur externe d'examiner les politiques d'inscription, d'annulation et de remboursement de ce dernier. À cet égard, les participants doivent s'adresser au dispensateur externe ou consulter son site Internet. Les participants sont également invités à prendre connaissance des déclarations relatives au respect de la vie privée (collecte, utilisation et divulgation des renseignements personnels) que l'on retrouve sur de tels sites afin d'en accepter les conditions.

* Voir page 11 du présent document.

Envoi publicitaire ciblé (courriel)

Les biens, services et messages affichés par l'Ordre doivent s'adresser à ses membres et non aux clients de ces derniers. Ils doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur rencontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration.

S'il s'agit de formations, l'Ordre privilégie la promotion d'activités offertes par les membres d'un ordre professionnel, en cohérence avec les pratiques généralement reconnues dans les domaines du travail social et de la thérapie conjugale et familiale.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 40 % sur le tarif régulier.

Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

- 2 100 \$ pour tous les membres
- 525 \$ pour 1 à 1000 membres et 0,50 \$ par membre supplémentaire
- Transmis aux membres acceptant les envois publicitaires

Spécifications techniques

- Fichier .png ou .gif de 600 pixels de largeur et de la hauteur de votre choix, d'un poids d'au maximum 300 Ko
- Texte d'au plus 1 200 caractères
- Pour les envois concernant une activité de formation continue, un [formulaire d'analyse](#)



* Voir page 11 du présent document.

Bannière dans l'infolettre régulière de l'Ordre

Les biens, services et messages affichés par l'Ordre doivent s'adresser à ses membres et non aux clients de ces derniers. Ils doivent également s'inscrire dans les valeurs de l'Ordre ou ne pas aller à leur encontre : rigueur professionnelle, justice sociale, respect, intégrité et collaboration.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 40 % sur le tarif régulier.

Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

- 630 \$ / infolettre
- 4 espaces disponibles par infolettre
- Une infolettre aux deux semaines de septembre à juin

Spécifications techniques

- Fichier .png ou .gif de 1000 pixels de largeur et 200 pixels de hauteur
- Poids d'au maximum 150 Ko
- Pour une bannière concernant une activité de formation continue, un formulaire d'analyse doit être préalablement rempli



* Voir page 11 du présent document.

Offre d'emploi (site web de l'Ordre)

L'Ordre diffuse les offres d'emplois pour des postes requérant les compétences ou le titre de T.S. ou de T.C.F. L'Ordre n'affiche ni les postes au sein d'agences de placement, ni les postes d'agente ou d'agent de relations humaines.

Les organismes communautaires* bénéficient d'une réduction de 40 % sur le tarif régulier.

Ces tarifs sont en vigueur du 1^{er} avril 2024 au 31 mars 2025.

- 420\$
- Inclure dans les prérequis de l'emploi « être membre de l'OTSTCFQ » ou « être membre de l'OTSTCFQ, un atout »

Spécifications techniques

- Logo en format .png, .gif ou .jpg d'un poids maximum de 150 Ko
- Description du poste en texte brut
- Un bon de commande par offre d'emploi

The screenshot shows the website of the Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OTSTCFQ). The page is titled 'Chargée ou chargé d'affaires professionnelles – Direction des affaires professionnelles'. It includes the OTSTCFQ logo, the location 'Montréal - Siège social de l'Ordre et télétravail (mode hybride)', and the publication date '25/03/2022' with a deadline of '8/04/2022'. The text describes the role as supporting the professional development of members and mentions that the position is open to social workers or social workers who can join the team. It lists the main responsibilities, such as responding to public inquiries, conducting research, and representing the order. It also lists the competencies and qualities sought, including communication skills, analysis, listening, and ethical behavior.

* Voir page 11 du présent document.

Conformité des offres d'emploi

Il est important de bien départager les exigences relevant du système professionnel des exigences institutionnelles et RH. Toute personne membre de l'Ordre, inscrite au tableau de l'Ordre, est travailleuse sociale, travailleur social ou thérapeute conjugal(e) et familial(e) et cela, peu importe si elle a été admise grâce à un diplôme donnant directement accès aux professions de l'Ordre ou par voie d'équivalence. Si votre organisation souhaite embaucher une personne avec un profil précis (ex. : baccalauréat ou maîtrise), ces exigences doivent être distinctes de celles ayant trait au titre professionnel.

Attention! Si votre offre d'emploi contient la mention *Être membre de l'OTSTCFQ, un atout*, l'intitulé du poste peut ne pas être travailleuse sociale ou travailleur social / thérapeute conjugal(e) et familial(e).

Seules exigences professionnelles admises

- Être membre de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec
- Figurer au registre des personnes bénéficiant de droits acquis afin d'exercer au Québec les activités réservées suivantes :
 - [spécifier les activités réservées visées par l'offre d'emploi]

Quelques exemples d'exigences institutionnelles et RH

- Détenir un diplôme universitaire en travail social ou en service social
- Détenir un diplôme universitaire de 2e cycle ou expérience équivalente
- Détenir un minimum de x années d'expérience dans le domaine des services sociaux et/ou communautaires
- Excellente connaissance des ressources x de la région y
- Capacité d'écrire et de parler en [langues]
- Maîtrise de l'anglais
- Détenir un permis de conduire valide
- Être adéquatement vacciné contre la COVID-19

Tarif réduit pour les organismes communautaires

Qu'est-ce qu'un organisme communautaire? Voici la définition qu'en a l'Ordre : organisation reconnue et financée comme organisme en action communautaire (AC), en action communautaire autonome (ACA) ou comme organisme de défense collective des droits (DCD).

Sont reconnus :

Ce taux préférentiel est accordé aux membres exerçant exclusivement dans un organisme communautaire membre de l'un des regroupements d'organismes communautaires autonomes au Québec :

- La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles : http://trpocb.org/latable/ocasss_aca/
- Le regroupement québécois de l'action communautaire autonome » : <https://rq-aca.org/>

Est reconnu et financé par l'un des programmes de soutien financier gouvernemental en action communautaire :

- Programme de soutien aux organismes communautaires (PSOC) du MSSS;
- Programme de financement des ressources communautaires en dépendance du MSSS;
- Programme de soutien financier aux activités d'éducation financière et de consultation budgétaire de l'Office de protection des consommateurs (OPC);
- Programme de soutien financier des carrefours jeunesse-emploi (PSCJE) du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS)
- Programme de soutien à l'action communautaire auprès des familles du ministère de la famille (MFA);
- Programme de financement des ressources en soins palliatifs du MSSS
- Programme de financement des organismes communautaires de travail de rue en prévention de la criminalité du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)
- Services de soutien à l'intégration offerts par les organismes communautaires partenaires du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI)